

territoire. Cette « homogénéisation ethnique » conduit à faire de la Pologne et de la Tchécoslovaquie (pourtant fédérale) des États infiniment plus homogènes au plan ethnique qu'avant-guerre<sup>47</sup>. Il n'existe donc pas de lien d'ordre structurel entre le fédéralisme et le communisme, mais un lien d'ordre conjoncturel.

Le fédéralisme des États socialistes est donc marqué par un profond paradoxe. S'il est indiscutable que l'instauration du fédéralisme est concomitante de l'instauration du socialisme d'État dans ces trois pays, il semble que fédéralisme et communisme ne se sont que fortuitement rencontrés. Dans ces conditions, comment expliquer le rejet du fédéralisme intervenu dans ces trois États dès lors que le communisme est aboli ? Comment appréhender le lien de causalité qui semble unir, au moins en apparence, le rejet du fédéralisme et le rejet du communisme ? Enfin, comment prétendre mener une comparaison alors que chaque cas semble si spécifique ?

Trois remarques d'ordre général s'imposent :

1. Il est clair que le fédéralisme mis en place dans ces trois États n'avait pas précisément pour objectif d'organiser la diversité et de permettre aux « citoyens » de cultiver des loyautés multiples. Le monopole total des partis communistes sur la vie politique, de même que la structure centralisée et unitaire de ces derniers et de l'ensemble des structures étatiques et administratives, réduisaient l'impact du principe fédéral inscrit dans les Constitutions. Le fédéralisme n'était qu'un principe fonctionnel d'organisation du territoire. A l'exception, dans une certaine mesure, de la Yougoslavie, les trois États fédéraux mentionnés étaient des États unitaires fortement centralisés.

2. Il n'en résulte pas moins que les structures fédérales instaurées dans le contexte du monopole du parti communiste ont acquis une nature spécifique dont il faut restituer ici l'originalité et mettre en relief les points communs. Nous essaierons de démontrer la structure du fédéralisme « de type soviétique » en identifiant ses caractéristiques sociologiques et, en particulier, son impact sur la formation et la circulation des élites (B), qui nous semble essentiel dans la compréhension des phénomènes ayant conduit à l'éclatement de l'URSS et, il va sans dire, des deux autres États ;

3. Les trois fédéralismes tchécoslovaque, yougoslave et soviétique sont différents à bien des égards ; les modalités de l'éclatement des trois fédérations le sont également. Mais un aspect essentiel frappe immédiatement l'observateur : paradoxalement, les problèmes posés par le démantèlement des structures fédérales ne sont pas sans rappeler les dilemmes engendrés ailleurs par la création et/ou la mise en place de structures fédérales. C'est ce premier point qui nous retiendra d'abord (A).

47. J. RUPNIK, *L'Autre Europe*, Paris, Éd. du Seuil, 1990.